



L'an deux mille vingt-cinq, le treize février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	08/02/2025
Date d'Affichage	08/02/2025
Nombre de Conseillers en exercice	14
Présents	8
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE, Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Michel LBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS, Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT, Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°009-2025

Validation du devis DELALONDE pour le Pôle Enfance

Madame Stéphanie GARNIER, 3^{ème} adjointe, présente le devis de l'entreprise DELALONDE pour la maintenance de la chaudière gaz au Pôle Enfance.

Le devis est de 617.00 € HT pour la maintenance du chauffage au Pôle Enfance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise DELALONDE pour la maintenance du chauffage au Pôle Enfance.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le